

L'amendement de 1919 à la loi de la Milice a limité à 10,000 hommes les effectifs de la milice permanente, mais actuellement elle compte moins de 3,700 hommes.

École d'instruction.—École canadienne des armes portatives.—C'est l'unique école qui soit indépendante de la force permanente, mais il existe des écoles royales d'instruction dans chacune des garnisons de la force permanente.

Milice temporaire.—Elle consiste en :

- 35 régiments de cavalerie et d'infanterie montée.
- 63 batteries d'artillerie légère de campagne.
- 12 batteries d'artillerie lourde et de siège.
- 11 compagnies d'artillerie de forteresse.
- 3 sections de tir contre avions.
- 15 compagnies du génie, de campagne.
- 2 compagnies du génie, de forteresse.
- 7 escouades du génie, de campagne.
- 20 compagnies de signaleurs.
- 2 compagnies de signaleurs, de forteresse.
- 7 escouades de signaleurs.
- 23 contingents, corps de formation des officiers.
- 122 bataillons d'infanterie.
- 15 unités de mitrailleuses.
- 12 compagnies d'intendance militaire.
- 40 unités des services de santé de l'armée.
- 11 détachements du corps vétérinaire.
- 11 détachements du corps dentaire.
- 11 détachements du train des équipages.
- 13 détachements du corps postal.

Ainsi qu'on le verra par le tableau suivant, les effectifs de la milice temporaire comportent 9,424 officiers et 115,455 sous-officiers et soldats.

8.—Milice active canadienne, permanente et temporaire, en 1928.

Composition.	Milice active permanente.		Milice active temporaire.	
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.
État-major et liste générale.....	49	—	—	—
Cavalerie et infanterie montée.....	405	276	12,802	7,439
Artillerie de campagne.....	418	231	9,160	6,532
Artillerie lourde et de siège.....	49	22	1,549	984
Artillerie de forteresse et sections contre avions.....	240	9	1,426	45
Génie.....	278	22	3,421	812
Signaleurs.....	212	—	4,763	1,687
Escouade de chemin de fer.....	—	—	373	—
Infanterie.....	852	35	74,006	84
Corps d'instruction des officiers.....	—	—	4,098	—
Mitrailleurs.....	—	—	6,502	744
Intendance.....	273	48	1,245	286
Non combattants.....	908	—	5,534	828
Total.....	3,684	643	124,879	19,441

Réserve de la Milice.—Outre la milice active, il existe, mais sur le papier seulement, une réserve de la milice dont les cadres permettraient la levée d'unités supplémentaires en cas d'extrême besoin. Ses effectifs se soumettent bénévolement à l'entraînement et aux manœuvres, lesquels n'entraînent aucune dépense pour le trésor.

Les formations de réserve de la milice active, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve de la milice dont il vient d'être parlé, comprennent :

- Les officiers de réserve (personnel spécial).
- Une unité de réserve de chaque unité active.
- La réserve régimentale et les dépôts (cavalerie et infanterie).

Ces unités de réserve de la milice active sont destinées à l'enrégimentation des officiers et des hommes ayant fait leur service dans la milice active ou familiarisés